

# Section de la Vienne





Solidaires finances publiques. ddfip 86@dg fip. finances. gouv. fr



# **LE « PHARE-CI » POITEVIN**

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinion SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES UN SYNDICAT POUR TOUS LES AGENTS



20 juin 2023

# OBSERVATOIRE INTERNE: DES RÉSULTATS QUI SE DÉGRADENT...



### **DROIT DANS LE MUR!**

#### Sommaire:

- Édito
- Compte-rendu du CSAL du 19 juin 2023



#### ÉDITO

Les directeurs, nationaux comme locaux, s'interrogent sur le manque d'attractivité de la DGFiP. Pourtant, pour comprendre ce manque d'attractivité, il suffit de prendre connaissance des résultats de l'observatoire interne ; les trois quarts des agentes et des agents pensent que la DGFiP ne va pas dans le bon sens.

Les chiffres viennent conforter ce que nous dénonçons : la dégradation des conditions de travail, des évolutions à marche forcée et plus généralement la destruction de nos chaînes de travail.

Les réformes incessantes, les nombreuses atteintes à nos missions, à nos structures affectent les collègues dans leur quotidien de travail.

Ce sont des signaux forts que l'administration doit prendre en considération.

Solidaires Finances Publiques exige en ce sens l'arrêt des réformes déstructurantes de nos missions de service public, la revalorisation des rémunérations de l'ensemble des personnels, une augmentation des possibilités de promotion et de meilleures conditions de travail.

Car pour solidaires finances publiques, avant d'attirer de nouveaux agents, l'enjeu est déjà de ne pas écœurer et faire partir les personnels en place.

Les collègues réclament une meilleure reconnaissance de leur investissement.

En guise de réponse, le gouvernement annonce une misérable augmentation d'1,5 % du point d'indice. Voilà l'aumône qui est faite aux agentes et aux agents quant à la revalorisation du point d'indice! Cette augmentation est largement insuffisante au regard du contexte actuel.

Quant aux 5 points pour tout le monde à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ce sont seulement 24,61€ bruts pour toutes et tous. Ça ne paiera pas un panier de courses !

La prime pouvoir d'achat annoncée de 300 à 800 € est dégressive et elle ne sera pas pour tout le monde puisque soumise à condition de revenus,

Les grilles indiciaires vont elles aussi évoluer pour faire la course au SMIC : 1 à 9 points d'indice pour les échelons les plus bas dans les grilles. Le tassement des grilles va encore s'accentuer, ce qui conduit de plus en plus d'agents à se retrouver payés au niveau du SMIC ou très légèrement au-dessus. Il réduit de plus le différentiel salarial lié à l'ancienneté et nuit, à terme, à l'attractivité du secteur public.

Pour Solidaires Finances Publiques, ces annonces ne sont en rien à la hauteur des enjeux de la période et des attentes des agentes et agents publics. Il ne faut donc pas s'étonner que la fonction publique rencontre un problème d'attractivité!

Solidaires Finances Publiques revendique et exige :



- une revalorisation de la valeur du point d'indice à la hauteur des pertes intervenues durant les 10 ans de gel du point, ce qui correspond à près de 20%,
- l'attribution de 85 points pour toutes et tous, mesure permettant une véritable réduction des inégalités,
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation,
- la reconnaissance des qualifications des agents et agentes publics,
- la revalorisation des carrières,
- au niveau indemnitaire un abondement de l'IMT (indemnité mensuelle de technicité) et une revalorisation de la valeur du point ACF et un abondement du nombre de points ACF (allocation complémentaire de fonction).



# COMPTE-RENDU DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL (CSAL) DU 19 JUIN 2023

#### ÉLECTION AU CONSEIL MÉDICAL

Le comité médical est la fusion en une seule instance des anciens comités médicaux et commissions de réforme.

Il est composé de 3 médecins agréés par le Préfet en formation restreinte, et de ces 3 médecins, de 2 représentant.es de l'administration et de représentant.es des personnels en formation plénière.

Le conseil médical réuni en formation plénière est une instance consultative paritaire appelée à donner un avis sur l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie professionnelle, sur le taux d'invalidité qui en résulte ou sur l'attribution d'une allocation temporaire d'invalidité. Il est également consulté sur l'application des dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite (mise à la retraite pour invalidité). Le conseil médical siège une fois par mois. En formation restreinte, seuls les médecins siègent et donnent un avis notamment sur l'octroi ou le renouvellement d'un congé de longue maladie ou de longue durée.

Dans un message du 22 mai 2023 sur Ulysse 86, la direction locale a lancé un appel de candidature auprès de l'ensemble des agents du département.

Depuis la publication du décret du 11 mars 2022 sur la création des comités médicaux, Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de demander des groupes de travail pour préciser sa déclinaison, cela à tous les niveaux, Fonction publique, Ministère et DGFiP. La réponse fût négative dans l'attente du positionnement de la DGAFP. Ce positionnement est intervenu en catimini via la mise à jour d'une Foire Aux Questions ni présentée ni discutée avec les organisations syndicales alors que le sujet les concerne directement.

Solidaires Finances publiques a dénoncé fermement ce déni de dialogue social et plus grave encore la façon dont la Fonction Publique a bafoué la représentativité issue de la loi et des urnes et cela sur plusieurs aspects :

- L'appel à candidature pilotée par l'administration qui permet à n'importe quel agent du corps électoral de se présenter sans aucune mention d'appartenance ou de lien à une organisation syndicale. Cela contrevient au principe de représentativité. Ce principe d'élection indirecte pour donner la qualité de représentant du personnel est une première. La qualité de représentant du personnel jusqu'à présent s'est toujours obtenue par une élection directe auprès des salariés ou alors via la désignation par une organisation syndicale. Pour Solidaires Finances Publiques, il est absolument nécessaire de prendre en compte la représentativité issue des élections professionnelles de décembre 2022. Cette représentativité était par ailleurs prise en compte lors des désignations dans les anciennes commissions de réforme.
- Le principe de classement des candidatures selon le nombre de voix pourrait donner à l'organisation majoritaire de l'instance la primauté sur les conseils médicaux. De fait, les sujets des conseils médicaux en formation plénière (accident de service, maladie professionnelle, mise en retraite anticipée, etc.) deviendraient le monopole d'une seule organisation syndicale. Ce procédé ne fait aucun sens et contrevient une nouvelle fois au principe de représentativité. De plus, par voie de conséquence, il interdit à un agent d'être défendu par un représentant de l'organisation syndicale dont il est adhérent ou sympathisant.

Si Solidaires Finances Publiques a décidé de siéger à ce CSAL c'est parce qu'il accorde une importance particulière à la défense individuelle des agentes et des agents qui se trouvent souvent en graves difficultés. Cela ne reflète en aucun cas son adhésion aux modalités de désignation qui ont été imposées au mépris du dialogue social, de la représentativité et de tout principe démocratique.

13 candidatures ont été recensées par la direction locale pour 15 personnes à élire au maximum. Au moment du vote, en accord avec ses principes, les titulaires de Solidaires Finances Publiques ont voté pour une liste permettant à chaque organisation syndicale représentative d'être réprésentée.

#### MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL A LA TPEH

La TPEH a accueilli 650 usagers en 2022 sur des plages sans rendez-vous de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h00 (fermée le mercredi après-midi).

La direction propose d'ouvrir sans rendez-vous tous les matins de 9h à 12h et sur rendez-vous le jeudi de 14h à 16h30.

Pour Solidaires Finances Publiques, il faudrait davantage d'effectifs statutaires pour que les taches d'accueil ne soient pas mal vécues par une partie des personnels. Cette proposition de réduction des horaires d'ouverture n'est que la conséquence des choix de l'administration, par les vagues de suppressions d'emplois successives, de ne plus permettre de mettre en adéquation les charges et les emplois nécessaires pour y faire face.

La baisse des possibilités d'accueil sans rendez-vous justifie par nature un vote contre ces propositions, mais par pragmatisme vis-à-vis des personnels dont les conditions de travail se dégradent du fait entre autres des suppressions d'emplois, Solidaires Finances Publiques s'est abstenu.

#### MESURES ENVISAGÉES POUR LA SÉCURITÉ DES AGENTS DU CONTRÔLE FISCAL

Suite aux groupes de travail nationaux sur la sécurité des agents qui a fait suite au drame survenu dans le Pas-de-Calais, la Direction a évoqué les pistes de travail locales immédiates à savoir :

- Modalités d'utilisation des véhicules de service par les services de contrôle localisés à Slovénie ;
- Vigilance renforcée sur les situations à risques à tous les stades d'examen d'un contrôle (de la programmation à la réalisation du contrôle) avec intervention de la BCR pour sécuriser les antécédents judiciaires des contribuables et procéder à des enquêtes d'environnement ;
- Possibilités de doter les agents de la BCR de gilets pare-balles ;
- Rappel des consignes pour alimenter les applications et tracer dans les fiches de programmation les antécédents fiscaux et situations à risque (siège social au domicile du gérant, situation financière...);
- Signalement immédiat par les services de toute agression ou situation à risques et intervention de la direction pour protéger les agents et signaler l'agression au Procureur.

La Direction a rappelé que ces mesures n'étaient que les premières d'autres à suivre, mais qui nécessitent des modifications législatives. L'objectif entre autres est de permettre plus facilement de choisir le lieu de vérification (notamment quand il est prévu au domicile de l'usager), de favoriser les procédures d'anonymisation, d'avoir un certain accès aux antécédents judiciaires des personnes ou dirigeants vérifiées.



Solidaires Finances Publiques est bien évidemment favorable à toute mesure susceptible d'améliorer la protection des personnels. Mais celles-ci ne doivent pas être limitées aux seuls agents relevant de la sphère du contrôle fiscal. Tous les personnels recevant du public peuvent être confrontés à des réactions hostiles. S'il est cohérent de commencer par les personnels nomades car intervenant le plus souvent seuls à l'extérieur, il ne faut pas oublier parmi ceux-ci les huissiers, les évaluateurs ou les géomètres, et certaines mesures proposées dans ce CSAL doivent leur être appliquées.

Par ailleurs, la réflexion doit être approfondie sur les conditions d'accueil dans les différents sites des finances publiques, mais aussi dans les locaux ou les collègues EDR accueil par exemple assurent des permanences

Enfin, Solidaires Finances Publiques a rappelé la nécessité de former les chefs de service et la vigilance accrue sur l'évaluation des vérificateurs. En effet, il ne faudrait pas qu'une fiche de signalement effectuée par un vérificateur se retourne contre celui-ci dans son évaluation professionnelle avec une réserve sur l'aptitude à la communication.

#### **OBSERVATOIRE INTERNE 2023**

L'observatoire interne est une enquête annuelle qui permet d'établir un diagnostic sur l'état des ressentis des agentes et agents sur la DGFiP, leurs missions et leurs perspectives.

On note un taux de participation à cette enquête de 47% dans la Vienne qui permet aux résultats, même s'ils sont en baisse, d'être suffisamment significatifs.

#### Quelques chiffres emblématiques

73 % des agents et agentes de la Vienne pensent que leur direction n'évolue pas dans le bon sens (contre 66 % au niveau national)

Seuls 56 et 57 % sont fiers de travailler à la DGFiP ou à la DDFiP, mais les résultats sont en chute de plus de 10 points par rapport à 2022. En conséquence, seuls 45 % recommanderaient la DDFiP comme employeur :

Pour Solidaires Finances Publiques, ces résultats sont sans appel et les raisons évoquées prouvent que, outre l'insuffisante revalorisation salariale, le NRP et ses conséquences ne sont pas du tout digérés.

70 % pensent que le service délivré aux usagers est de bonne qualité, mais ce résultat est en chute de 6 points par rapport à 2022.

Pour Solidaires Finances Publiques, ce chiffre encore élevé ne tient que grâce à la très forte implication des collègues. Mais les vagues de suppressions d'emplois successives trouvent là leur limites. Par ailleurs, la dématérialisation à outrance met à l'écart une partie de la population en souffrance numérique et combinée à une indisponibilité chronique de certaines applications, elle explique sans doute en partie cette baisse.

60 % sont encore satisfaits du contenu de leur travail, mais là encore la baisse de 12 points par rapport à 2022 est vertigineuse. Pour Solidaires Finances Publiques, l'industrialisation des taches dans tous les services de gestion notamment, tant en gestion publique qu'en fiscalité, nuit à l'intérêt du travail. Beaucoup de camarades ont l'impression de n'être plus que des « gestionnaires de listes » générées par des applications parfois non abouties.

Sur le plan plus personnel, 46 % pensent que leur manager s'investit dans le développement des compétences (- 5 points par rapport à 2022) et seuls 16 % pensent que les promotions sont réalisées sur la base de facteurs objectifs

Pour Solidaires Finances Publiques, c'est la double peine. Non seulement les personnels voient leur intérêt au travail diminuer, mais en plus les possibilités de reconnaissance sont soit restreintes, soit opaques. Quant à leur hiérarchie, lui laisse-t-on le temps nécessaire pour assurer le travail d'accompagnement des personnels ?



Il faut noter un point positif : 71 % pensent que les outils sont adaptés aux différents modes de travail (+ 10 pts).

Pour Solidaires Finances Publiques, ce bon résultat est à pondérer dans la mesure où aucune question n'est posée sur la disponibilité des applications

Pour la Direction, cette enquête a été effectuée en janvier février 2023 en pleine perturbation de gros services et cela peut expliquer en partie la chute constatée. Elle se contente le plus souvent de dire qu'elle est dans la moyenne nationale, même si elle ne nie pas que ces résultats sont inquiétants

Avec de tels résultats, la DGFiP et la DDFiP vont pourtant droit dans le mur. Et malgré cela elles font l'autruche. Rien n'est véritablement enclenché pour enrayer le processus. Et ce n'est pas les conditions de la mise en place de GMBI ou du SGC de Poitiers extérieur qui devraient améliorer les résultats du prochain observatoire.

Pour Solidaires Finances Publiques, vouloir attirer vers la DGFiP de nouveaux agents est une chose, mais encore faudrait-il se donner les moyens de conserver les collègues expérimentés. À la lecture des résultats en baisse de l'observatoire interne, il n'est pas sûr que la prochaine inquiétude de la DGFiP ne soit pas de garder ses « talents ».

#### **TABLEAU DE BORD VEILLE SOCIALE année 2022**

Le tableau de bord de veille sociale (TBVS) permet localement d'identifier des situations à risque en matière de santé au travail, de suivre leur évolution et normalement d'agir en conséquence.

Les résultats du TBVS ne peuvent pas être analysés sur le seul prisme local, car le plus souvent ils ne sont que la conséquence d'un environnement national ou de décisions (ou d'absence de décisions) nationales.

Ainsi l'augmentation de 57 % des fiches de signalement est à mettre en corrélation avec une augmentation constatée de la violence dans la société en général. Il n'est donc pas surprenant que des personnes isolées injurient davantage les agents



Le taux de couverture des emplois diminue avec un taux d'emplois non pourvus qui augmentent de plus de 70 %. Ce n'est que la conséquence de recrutements très insuffisants pendant plusieurs années que les forts recrutements actuels n'arrivent pas à rattraper. C'est aussi la conséquence de la politique de la DG qui en découle de mieux répartir la pénurie entre les directions, avec un taux de vacance homogène dans toute la France. Cette politique est défavorable à la Direction de la Vienne dont le taux de vacances passe de 5 à 8 %.

Par ailleurs, Solidaires Finances Publiques dénonce la politique d'affectation de la DG qui par la combinaison de plusieurs nouvelles règles depuis 6 ans (départementalisation, augmentation des délais de séjour, dissociation des premières affectations du mouvement général, augmentation des postes au choix et mouvement d'attractivité) conduit de nombreux titulaires à ne pas obtenir l'affectation souhaitée et augmente le nombre de services avec des postes vacants au lieu de les circonscrire à quelques sites.

Si le taux de rotation en augmentation de 1,82 % peut s'expliquer par la réussite aux concours et aux encore nombreux départs en retraite, les restructurations de service, la difficulté pour les agents d'obtenir le poste souhaité ou de fuir le poste occupé au vu des conditions de travail ne sont pas pour autant à occulter.

S'il est difficile d'analyser l'augmentation des arrêts de travail de courte durée et la diminution de ceux de longue durée, Solidaires Finances Publiques dénonce le suivi insuffisant notamment des agents en longue maladie. Pour Solidaires finances Publiques, l'éloignement des services RH via la création des CSRH-SIA est une calamité. Il n'est pas rare que des agents en mi-traitement ne sachent pas la paie qu'ils vont recevoir d'un mois sur l'autre ou craignent de voir « tomber » la reprise d'un trop perçu. Cela créé un stress supplémentaire pour des collègues déjà en grande fragilité. Avec la création des CSRH, les services RH locaux n'ont plus les informations pour répondre, et les CSRH ne répondent pas. Même si mes services RH locaux répondent aux questions, ils n'ont plus la main (donnée aux CSRH) pour traiter les problèmes. Des agents déjà en souffrance sont donc mis en difficulté par les dysfonctionnements de l'administration.

La direction constate que les indicateurs dégradés du TVBS peuvent engendrer une dégradation du climat et des relations interprofessionnelles et que nombre de difficultés sont liées à un déficit d'apprentissage et au transfert de la charge sur les équipes.

Là encore, Solidaires Finances Publiques n'a cessé de dénoncer depuis 5 ans la réforme de la formation initiale qui n'a fait que réduire le niveau de formation des nouveaux agents et obligent à ce déport de la formation professionnelle sur le local. Cet impact est d'autant plus sensible avec un taux de rotation en augmentation. Il en résulte un stress supplémentaire inadmissible tant pour les nouveaux agents que pour leurs tuteurs et leur encadrement.

#### BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En préambule, Solidaires Finances Publiques tient à remercier les collègues qui gèrent la formation professionnelle, les tuteurs et tutrices, et toutes celles et ceux qui participent à l'équipe locale de formation pour le travail effectué. Il faut remercier aussi, même si elle ne fait pas partie de la DDFiP, l'équipe de l'ACIF.

Pour Solidaires Finances Publiques, la formation professionnelle est un enjeu essentiel, mais il est inadmissible que la formation initiale ne soit pas à la hauteur des besoins et que nombre de formations soient reportées sur le niveau local.

Solidaires Finances Publiques est toujours aussi sceptique concernant l'e-formation. Si celle-ci peut être adaptée dans certaines situations, elle demeure le plus souvent insuffisante pour répondre aux besoins en formation des agents.

Il est souvent difficile de réaliser l'e-formation dans le contexte recommandé (bureau isolé, sans être interrompu par le téléphone ou un collègue) et une machine n'a jamais répondu aux questions qu'on se pose.

Beaucoup d'e-formation sont par ailleurs imposées sans que l'agent en voit pour autant l'intérêt, y compris après l'avoir effectuée.



Si seuls 8 % des agents qui débutent une e-formation ne vont pas au bout, 41 % des inscrits à une e-formation ne la commencent même pas. Ce chiffre interroge fortement, mais peut-être est-il lié à des formations obligatoires dont l'utilité n'a pas été suffisamment expliquée.

La Direction comprend que l'e-formation puisse déplaire et réfléchit à la possibilité de réunir des groupes d'agents par service afin de réaliser ensemble l'e-formation. Le but étant de répondre au manque de mutualisation, inconvénient premier de l'e-formation.

Solidaires Finances Publiques revendique par ailleurs un véritable statut du tuteur.

Pour la Direction le tutorat est un maillon essentiel de la formation, elle réfléchit à un parcours d'accompagnement du stagiaire plus large que le tutorat.

Enfin, entre formation et information et il y a un pas qu'il faut parfois savoir franchir.

Pour Solidaires Finances Publiques, il devient urgent que chaque agent soit formé et informé sur l'ensemble des applications pour lesquelles il est habilité. Il n'est pas rare qu'un agent reçoive un message madrhas l'indiquant qu'il est habilité pour une application...sans savoir à quoi elle correspond et ce qu'elle peut lui apporter dans l'exercice de ses missions. Chaque mail d'habilitation devrait être doublé d'une fiche explicative de l'application. C'est toujours à l'agent de chercher, et c'est inadmissible.

#### GÉNÉRALISATION DE LA NUMÉRISATION DES COPIES DE CONCOURS

Afin de limiter le risque de perte de copies et après deux expérimentations sur deux concours différents qui ont permis de montrer que les travaux de scannage étaient simples et rapides à réaliser, la DGFiP a décidé de généraliser ce dispositif pour l'ensemble des concours.

Pour Solidaires Finances Publiques, il manque dans la fiche de la direction le ressenti des correcteurs lors de l'expérimentation. Car corriger des copies via un écran ou via la feuille papier n'est pas du tout le même exercice, surtout en termes visuels ou musculo-squelettiques.

Autant pour des QCM cela peut sembler acceptable, mais pour les copies de type dissertation, il semble trop fatiguant pour les correcteurs de corriger via l'écran le nombre de copies confiées, sauf à diminuer le nombre de copies à corriger par correcteur et correctrice.

#### BUDGET PARTICIPATIF ÉCORESPONSABILITÉ

Une partie de la DGF – programme 156 a été réservée à la décision participative de l'ensemble des agents pour un montant de 30 000 €.

La mise en oeuvre du budget participatif s'est basée au préalable sur une communication en 2022 :

- Information en CTL;
- Présentation en Conseil de site;
- Présentation en GT avec les représentants du personnel;
- Information des chefs de service lors d'un collège des chefs de service;
- Article Ulysse 86 et message à l'ensemble des agents pour lancer l'opération, et mise en page d'une page Ulysse 86 dédiée à l'écoresponsabilité.

En parallèle, il a été proposé de créer sur chaque site des référents écoresponsabilité : 22 volontaires (au 1er avril 2023) sont répartis sur les 9 sites. Ils sont les relais des actions de communication nationales ou locales, les intermédiaires des propositions écoresponsables des agents/cadres du site, et ils participent au Comité de pilotage du Budget Participatif.

Le vecteur choisi pour l'expression participative avec le recensement des idées des agents a été la création d'une BALF dédiée. Au final, 19 messages ont été reçus entre le 18 novembre 2022 et le 19 mars 2023 : 11 de la part de référents, 8 de la part d'agents. Le souhait de travailler sur le tri et le suivi des déchets (papier, carton, canettes...) a été une expression collective. Cela s'est retrouvé dans les 49 propositions identifiées dans les 19 messages reçus sur la BALF



Lors des échanges en audio avec le réseau des référents les 10 janvier et 16 mars 2023, 34 propositions ont été retenues. 15 propositions n'ont pas été retenues, car elles n'avaient pas une finalité écoresponsable ou certaines propositions étaient déjà prises en charge sur le programme 156.

Sur les 34 propositions retenues, 17 concernent le tri de déchets.

Un sondage a été envoyé le 23 mai 2023 à l'ensemble des agents du département pour qu'ils expriment des choix sur les projets retenus par le COPIL. Au 8 juin, 208 agents avaient répondu au questionnaire.

Si pour Solidaires Finances Publiques la méthode est correcte, il peut être inquiétant de constater le peu de messages reçus sur la BAL dédiée et un taux de réponse au sondage qui pourrait être meilleur.

La Direction préfère retenir le nombre de 208 agents qui ont répondu au questionnaire soit plus d'un tiers d'entre eux.

Pour la Direction, en matière d'écoresponsabilité il y a beaucoup à faire, et ce fonds n'est qu'un début. Les actions menées devraient à terme pouvoir permettre de faire des économies.

Pour Solidaires Finances Publiques, si des économies peuvent être réalisées suite à certaines décisions en la matière, elles doivent servir à financer de nouvelles actions en matière d'écoresponsabilité (afin d'entrer dans un cercle vertueux) et non à rembourser la dette publique. Faute de quoi toutes les actions entreprises ne pourraient pas être comprises par les personnels.

Mais au final pour Solidaires Finances Publiques, même si ce fonds a le mérite d'exister il n'est qu'un énième avatar du manque de moyens criant alloués aux directions pour faire face à leurs obligations sur ce sujet.

Un seul exemple si besoin : une majorité des bâtiments publics, dans la Vienne comme ailleurs, sont de véritables passoires thermiques.

Ce dont ont besoin les agents, ce n'est pas un mini-fonds sur l'écoresponsabilité, mais bien un « plan Marshall » de rénovation énergétique de nos bâtiments.

#### **OUESTIONS DIVERSES**

#### Quel avenir pour les restaurants administratifs de Montmorillon et Châtellerault?

La Direction a confirmé que le départ en retraite des agents BERKANI sur ces deux sites entraînerait de facto la fermeture des restaurants administratifs. Les personnels seront alors placés sous le régime des tickets restaurants.

Mais l'idée de mettre en place un coin « cuisine » pour que les collègues puissent réchauffer leur plat et déjeuner sur place n'est pas exclue.

#### Le site de la Brelandière à Châtellerault va-t-il accueillir une autre administration ?

La Direction confirme que le bâtiment est sous occupé, et qu'à l'instar de ce qui a été fait sur le site de Montmorillon, elle recherche quelle administration d'État pourrait localement être intéressée par le site de la Brelandière. L'inspection académique semble intéressée, et il n'est pas exclu que le CIO le soit aussi.

Une réflexion est menée actuellement autour de la zone d'accueil et de la salle de réunion. Si l'administration devait être accueillie dans cette zone, une nouvelle salle de réunion serait installée à l'étage, avec une possibilité de climatisation comme aujourd'hui dans la salle actuelle.

#### Ou en est la réflexion sur le regroupement des services de contrôle sur le site de Slovénie ?

A ce stade, la direction n'a établi qu'un projet zonal qu'elle a présenté aux différents chefs de service. Rien n'est encore fixé quant au positionnement des uns et des autres.

Les chefs de service ont exprimé des attentes, des demandes ou des objections et ils ont 1 mois pour présenter leurs demandes d'adaptation.

Il ne se passera rien cet été et la concertation reprendra à la rentrée. Il n'y a donc en conséquence aucun calendrier fixé pour le moment.

#### Point sur la mise en place du SGC de Poitiers Extérieur

La situation vécue par les agents en début d'année a été assez exceptionnelle selon l'aveu même de la Direction, et le service a cumulé les difficultés, notamment avec Eaux de Vienne.

Pour la Direction, les méthodes de travail ont été arrêtées en amont et certains agents n'y souscrivent pas. Pour elle, les choses s'améliorent même s'il existe encore des attentes, en termes de mandatement notamment.

Beaucoup d'agents vont quitter le service au 1<sup>er</sup> septembre 2023, et la Direction envisage de repousser pour quelques-uns l'installation dans leur nouveau service.

Pour Solidaires Finances Publiques, les difficultés étaient prévisibles au vu des conditions d'installation du SGC de Poitiers Extérieur. Nous avons toujours affirmé qu'il n'y avait pas d'urgence à créer ce service dans les conditions actuelles. Il en résulte une souffrance des agentes et des agents qui s'est exprimée par de nombreuses demandes de mutation, même si tous n'ont pu en avoir une.

Le fait que certains collègues ne souscrivent pas aux nouvelles méthodes correspond aux résultats de l'observatoire interne : perte de sens, réformes qui vont trop vite, etc.

Par ses décisions, non seulement la Direction fait souffrir certains agents, mais en plus elle va les obliger à rester dans ce service honni par eux quelques semaines de plus après septembre.

Pour Solidaires Finances Publiques, le risque psycho-social est important et dans tous les cas, pour les agents concernés et dans la mesure où c'est à la demande de l'administration, le délai de séjour sur leur nouvelle affectation débutera bien le 1<sup>er</sup> septembre 2023 quand bien même l'installation réelle serait postérieure à cette date.

#### Point sur le chauffage à Civray

La Direction souhaite anticiper un éventuel dysfonctionnement du chauffage sur le site de Civray. Elle a donc commandé un devis pour la mise en place d'une pompe à chaleur pour chauffer l'ensemble du bâtiment. Le devis s'élève à 100.000 €.

Elle a demandé des fonds pour ces travaux mais n'a pas de réponse positive à ce jour.



# La section Solidaires Finances Publiques de la Vienne vous souhaite de bonnes vacances





#### **SECTION:**

Bulletin d'adhésion 2023

860 Vienne coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



NOM d'usage	Prénom
NOM de naissance	
Informations professionnelles  Service :	Adresse perso :
Site :   Temps partiel : %  @ :	
Tél :	@

Pour nous contacter: solidairesfinancespubliques.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

Patrick FORGET: secrétaire de section, Tel: 05.49.38.25.43 PCRP, 15 rue de Slovénie, BP 565, 86021 POITIERS CEDEX

Site national: contact@solidairesfinancespubliques.org